DEPART

## ETAPE N°1

### NOTRE 1ER RENDEZ-VOUS CONSEIL

Nous faisons connaissance et nous vous présentons les grandes étapes pour réussir le lancement de votre entreprise. C'est la découverte de votre projet et de son état d'avancement.

**Nos + cabinet**

- La vision d'un spécialiste de la création d'entreprise
- Un avis professionnel et des conseils

**GRATUIT et sans ENGAGEMENT**

## ETAPE N°2

### LES INFORMATIONS INDISPENSABLES

Cette seconde étape, c'est la collecte de l'information pour monter votre business plan. Nous mettons à votre disposition «e-Création » un questionnaire interactif à remplir sur le web.Vos réponses nous aideront à construire votre prévisionnel financier, indispensable à votre réussite.

**Nos + cabinet**

- Une méthode pédagogique et innovante pour enrichir votre dossier de création sans rien oublier

## ETAPE N°3

### LA FORMALISATION DU «BUSINESS PLAN»

Votre Business Plan est le dossier complet de présentation de votre projet de création. Il est nécessaire pour obtenir des aides ou un financement bancaire.
Durant cette étape clé, nous vous aidons aussi à calculer vos besoins financiers. Nous vous comparons aux sociétés de votre secteur grâce à notre base de données, et analysons la faisabilité de votre projet.
Nous envisageons aussi la structure juridique de votre entreprise ainsi que le choix de votre futur statut de dirigeant.

**Nos + cabinet**

- Un business plan formalisé
- Un comparatif avec les statistiques de votre secteur, et selon votre activité une étude sectorielle complète

## ETAPE N°4

### L'ASSISTANCE A LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

Ensuite nous vous assistons dans la recherche de vos financements auprès des banques, des investisseurs ou des collectivités…
Nous explicitons les conditions de services proposées par les partenaires financiers (taux, garanties, cautions …), et leur impact sur votre entreprise et vous-même.

**Nos + cabinet**

- Un réseau local auprès de partenaires bancaires et institutionnels
- Notre labellisation Point d'accueil Initiative Côte-d'Or

## ETAPE N°5

### LA REDACTION DES STATUTS ET LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Nous rédigons des statuts adaptés à votre entreprise. Nous procédons ensuite à l'ensemble des démarches administratives pour immatriculer votre entreprise.

**Nos + cabinet**

- Une équipe de juristes spécialisée
- Des relations privilégiées avec des avocats sur la région

## ETAPE N°6

### L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE

Nous vous assistons dans la mise en place de vos procédures administratives et comptables dès les premières semaines de votre installation.

**Nos + cabinet**

- Un Kit d'Organisation complet pour bien démarrer votre gestion administrative.
- Notre plateforme Cburo pour déposer en ligne vos documents
- Un logiciel de facturation mis à votre disposition

## ETAPE N°7

### LE PILOTAGE DE VOS PREMIERS MOIS D'ACTIVITE

Vous n'êtes jamais seul.
Tous les mois, nous vous adressons un flash de gestion qui reprend les données de la période écoulée.
Un rendez-vous avec votre expert-comptable est organisé après les six premiers mois d'activité.
Tout au long de l'année, nous vous tenons informé des actualités sociales, juridiques et fiscales.

**Nos + cabinet**

- Notre indicateur «Flash 4» une fois par mois
- Un point intermédiaire à 6 mois
- Notre revue trimestrielle et une newsletter deux fois par mois
- Notre application smartphone et tablette «Appli Cap»

## ETAPE N°8

### VOTRE DIAGNOSTIC PREMIERE ANNEE

A l'issue de votre première année, nous faisons un point complet sur votre bilan et nous mettons en avant vos points forts et vos axes de progression.

**Nos + cabinet**

- Une présentation dynamique et pédagogique de vos comptes annuels
- Un entretien « imagé » et interactif avec notre outil de pilotage budgétaire
- Un comparatif avec votre prévisionnel initial

# > Pack optimum création - reprise

**Premier RDV sans engagement**

**Faites confiance à CAPEC,**
**nous vous aidons à vous poser les bonnes questions !**

capec
expertise comptable

## Nos options possibles (1)

- Un accompagnement juridique sur mesure :
  - des statuts personnalisés
  - une analyse de vos principaux contrats (bail commercial, compromis de vente, contrats commerciaux,…)
- La mise en place d'un tableau de bord adapté à votre activité
- La création de votre site Internet premier niveau (vitrine) de 3 pages maximum pour un début de référencement sur les moteurs de recherche
- Accès offert pendant un an à **Cburo Pilot** où vous retrouverez notamment :
  - votre prévisionnel et données bancaires
  - tous vos documents juridiques liées à la création
  - la consultation facile de vos comptes
  - vos indicateurs «Flash4»

*(1) Sur devis*

**Conditions Générales de Vente**

***Tarif exclusivement réservé aux entrepreneurs individuels ; l'accompagnement dans le cadre de la création d'une EURL ou d'une SARL sera facturé 990 € HT.**
**• Le Pack Optimum création - reprise est adapté à la plupart des projets de création. En fonction des spécificités éventuelles de votre projet, nous décidons, à l'issue de l'étape N°1, s'il peut vous être appliqué au prix total indiqué. En cas d'aménagements, nous vous communiquons un devis adapté.**
**• En cas d'arrêt à l'issue de l'étape N°2, vous ne nous devez absolument rien.**
**• En cas d'arrêt à l'issue de l'étape N°3, nous vous facturons 800 € HT pour l'ensemble des 3 étapes.**
**• En cas d'arrêt à l'issue de l'étape N°5, nous vous facturons 1 400 € HT pour l'ensemble des 5 étapes.**
**• Le passage aux étapes N°6 et supérieures nécessitent la signature d'une lettre de mission de présentation des comptes annuels. Là encore, et sans surprise, nous vous proposons un devis adapté.**

*** Les formalités sont les frais inhérents à l'inscription de votre société (parution journal officiel, centre de formalités des entreprises, registre du commerce)*

*Un acompte de 30% est demandé à la signature du devis. Le solde est payable en 10 fois (sans frais supplémentaires) par prélèvement durant vos 10 premiers mois d'activité*